

---

# AVIS AU PUBLIC

## PRESCRIPTION D'ELABORATION

### DU PROJET DE PLAN LOCAL

### D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE

### FLERS AGGLO

---

Le Président de Flers Agglo informe que le Conseil Communautaire a décidé par délibération n°2019-891 du 10.10.2019, l'élaboration d'un **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL** sur les 42 communes du territoire.

La délibération est consultable sur le site internet de Flers Agglo et dans chaque Mairie de Flers Agglo.



A Flers, le

22 NOV. 2019

Le Président

*Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à :*

**Flers Agglo**

Monsieur le Président - 41, rue de la Boule - CS 149 - 61103 FLERS Cedex

Tél. : 02 33 98 44 20 - Courriel : [accueil@flers-agglo.fr](mailto:accueil@flers-agglo.fr)

Accueil en Mairie de Flers